

GLOSSAIRE DES PATOIS DE LA SUISSE ROMANDE

123^e et 124^e rapports annuels
2021-2022

avec bibliographie linguistique 2021-2022

2023

IMPRIMERIE MESSEILLER SA NEUCHÂTEL

Le fascicule 135 (pages 225 à 280 du tome IX), qui porte sur la tranche alphabétique allant de *hôte* à *humilier*, traite de 135 mots. Quatre familles étymologiques latines se partagent la moitié de ses pages: celles de *hōspēs* (> *hôte* fin, *hôtesse*) et *hōspītalis* (> *hôtel*, *hôtelier* et *hôtellerie*), de *hōdie* (> *hui*), de *ōleum* (> *huile* et ses dérivés), et de *ōctō* et sa famille (> *huit* et mots suivants). Bien que comparables en termes de déploiement lexicographique (entre 5 pages pour *hui* et 8 bonnes pages pour la série *hôte-hôtesse*), ces groupes de mots présentent des profils contrastés aux autres points de vue.

Hôtel est le principal représentant de la descendance de *hōspītalis*: c'est l'homologue autochtone de *hōpital*, rédigé dans le fascicule 133. Seul un cinquième de l'article qui lui est consacré concerne les sens connus du français (empruntés récemment et généralement portés par des formes phonétiques qui le sont aussi: *ôtêl*, etc.) et les emplois étroitement liés à ceux-ci. Ce sous-ensemble sémantique est reléguée en deuxième section du corps de l'article: «hôtel» (8°), «auberge» (9°), «noms d'enseignes» (10°), «bâtiment abritant une administration publique» (11°). La part belle de l'article est faite aux sens les plus abondamment attestés, et qui sont associés aux formes phonétiques issues de *hōspītalis* par évolution régulière (*ôtô*, *ôtâ*, etc.): «maison d'habitation» (1°), «cuisine» (2° 1), «logis» (5°), «domicile parental» (6°), avec leurs emplois extensifs (3°), figurés (4°) et métonymiques (7°). L'article se clôt par deux rubriques onomastiques: sous 12° sont classés les noms de lieux tirés de l'appellatif, en rapport avec le sens 1° (sous 12° 1) puis avec le sens 11° (sous 12° 2); sous 13° figurent un nom de famille dérivé de *hôtel* et un nom de lieu qui en est tiré.

Avec *hui*, c'est un mot du vocabulaire le plus courant qui est présenté. En effet, la partie francoprovençale de la Suisse romande a conservé presque partout le simple *hōdie* pour désigner «le jour où l'on est» (sens 1°). L'une des deux cartes lexicales

illustrant cet article montre comment cette aire s’oppose à deux autres sur le territoire romand: (1) une petite aire centrée sur le canton de Berne et le Val Terbi, qui préfère, comme la Provence, le Piémont ou la Lombardie, le composé *antyċ* (peut-être de *hīnc hōdie); (2) une aire jurassienne qui dit *aujourd’hui* comme le français; *aujourd’hui* est la lexicalisation de *au jour d’hui*, syntagme qui continue par ailleurs d’être employé à l’état non lexicalisé, comme on le découvre sous 5° 1a-b. La seconde carte de l’article, en convoquant des données qui renseignent, de manière exceptionnelle, sur tout le nord-ouest de la Romania, fait apparaître le francoprovençal comme l’une des zones de résistance de hōdie face à *aujourd’hui* et à *antyċ*. *Hui* a développé quelques sens extensifs (notamment «à l’époque actuelle», sous 3° 2), de nombreux emplois syntagmatiques et locutionnels (sous 2°-5°) et deux composés: *hui-mais* et *mais-hui* (sous 6° 1 et 2), survivances de formations connues de l’ancien français.

Si la descendance de hōdie reste, malgré deux millénaires d’évolution, un exemple de simplicité structurelle (avec un seul type patois, *voūāi*), celle de ðleum, qui lui fait immédiatement suite, frappe par sa complexité: *huile* 1 présente le mot-base, et sous *huile* 2 sont regroupés non moins de 11 composés; 6 en-têtes de la série concernent des formations dérivées (*huilage* □, *huiler*, *huilerte*, *huileux*, *huilier* et *huilière*). Sous *huile* 1, cinq types patois, auxquels sont subordonnées des rubriques d’attestations anciennes et/ou de français régional, sont nécessaires pour structurer les variantes phonétiques et rendre compte des différentes voies de propagation ou filières d’évolution de ðleum: (1) voie savante, par le latin ecclésiastique; (2) diphthongaison de type *oi-* comme en ancien français; (3) emprunt de l’all. *Öl*, lui-même emprunté au latin à l’époque médiévale; (4) altération de la voyelle initiale; (5) emprunt plus ou moins ancien au français. Contrairement à ce qui se passe sous *hôtel* (voir ci-dessus), ces cinq types formels investissent tous les emplois du mot, que celui-ci serve à désigner des huiles d’origine végétale, animale ou minérale (sous 1°), que l’usage de l’huile relève de l’art culinaire, de la médecine populaire, de la liturgie, des techniques d’éclairage domestique, de la mécanique ou de l’élevage (1° 1-6), ou qu’il s’agisse d’emplois analogiques, figurés ou locutionnels (2°-3°).

Huit occupe, avec sa parenté étymologique, presque autant de pages que son nom l’indique. *Huitante* montre aujourd’hui encore une bonne vitalité dans les cantons de Vaud, Valais et Fribourg, sans toutefois ignorer la concurrence: outre le synonyme *quatre-vingts*, le type *huit-vingts* «cent soixante» (sous *huit* 5° 1) rappelle une utilisation autrefois plus large du système vicésimal. *Huitain* renseigne, aux sens 4° («mesure de capacité pour le lait utilisée pour le calcul de répartition des produits de l’alpage entre les consorts, équivalant à un huitième d’émine») et 5° («droit d’alpage, mesure de compte servant à évaluer la part des ‘droits de fonds’ que possède chaque consort d’un alpage et correspondant à l’origine au huitième du produit total d’un alpage»), sur des usages de l’économie alpestre traditionnelle, dont notre documentation fait remonter les témoignages jusqu’au XIII^e siècle. Avec les composés insérés sous *huit* 5° 1-2 et le dérivé sous *huitain* fin, mais sans la série future en *oct-*, la famille de *huit*, déjà forte de 11 unités lexicales, est la plus fournie

de la partie rédigée du *Glossaire* parmi celles dédiées aux numéraux (voir les familles de *cent*, *cing*, *deux*, *dix* et *douze*).

*

Parmi les autres familles latines qu'on découvre dans ce fascicule figure celle descendant du bas-lat. **ōstium*, avatar du lat. classique *ōstium*. Son représentant principal, *huis*, a conservé le sens «porte, entrée d'une maison» en emploi libre (1°); le diminutif *huisset*, qui désigne une «petite porte dans un bâtiment» (1°) ou le «volet d'une fenêtre» (3°), le surpasse néanmoins en vitalité.

*

Humagne est le «nom d'un cépage blanc ancien du Valais et du raisin qui en est issu» (sens 1°). Une origine grecque massaliote a été proposée pour ce nom par P. Aebischer, puis contestée dans la littérature ultérieure. L'historique, signé Mtr. dans un article dont les autres parties ont été rédigées par Nsl., réexamine cette hypothèse du point de vue de la phonétique historique; il conclut que l'étymon proposé par Aebischer, *h̄ylo m̄a n̄éō* «pousser tout en bois, en parlant de la vigne», est plausible à la condition d'une révision complète de son argumentation. Le paragraphe encyclopédique appuie lui aussi l'hypothèse d'une origine méridionale, en relevant «les découvertes récentes de l'ampélogie, selon lesquelles [l'humagne blanche] est génétiquement apparenté[e] au miosat des Pyrénées-Atlantiques et au colombaud de Provence».

*

Le fascicule 135 compte une quinzaine de mots issus des langues germaniques, directement ou par l'intermédiaire du français; avec une dizaine de formations dérivées, ceux-ci atteignent presque un quart de sa nomenclature. Dans ces mots, la consonne initiale *h-*, comme attendu, s'est le plus souvent maintenue (variantes patoises en *h-*) ou adoucie en laissant une frontière syllabique disjonctive:

- anc. fribourgeois *hotzo* (XV^e s.) «sorte de drap», de l'alémanique *Hotz*;
- patois *houar* «prostituée» et *houarê* «forniquer», de l'alémanique *Huer* et *hueren*;
- *houille* et *houlette*, d'origine bas-francique, qui ne doivent leur présence dans les patois romands qu'à l'emprunt au français;
- *houppe* et *houppette*, de l'anc. bas-francique **huppo*, dont les attestations patoises sont circonscrites dans le domaine d'oïl de la Suisse romande;
- *houppelande*, qui remonte au moyen anglais mais dont les formes romandes sont empruntées au français;
- patois *houz* «bicoque», de l'all. dialectal *Hus* (all. *Haus*) «maison», et patois *housiarê* «vendre à domicile», de l'all. dialectal *husieren* dérivé de *Hus*;
- les prénoms *Hubert* et *Humbert*.

Deux d'entre eux méritent une attention spéciale :

— *Hotte*, qui remonte à l'anc. bas-francique **hotta*, atteste *h-* en une seule localité (B Court). Dans une région essentiellement vaudoise, genevoise et fribourgoise, le mot présente en revanche une agglutination de l'article défini (> *lôta*). Cette agglutination définit le second type phonétique, dont l'aire se prolonge en France voisine, comme le montre la carte 1598 de *ALF* à laquelle renvoie la section bibliographique du paragraphe des variantes phonétiques. Le corps de l'article fournit une abondance de renseignements encyclopédiques sur les hottes tressées du vigneron, du marchand et du colporteur (sous 1° 1-3), et aussi sur deux types de hottes étanches (2° 1a-b). La hotte et ses emplois ont inspiré diverses locutions figurées, notamment à F Gruyères qui ne connaît que les hottes tressées: *Vôli pôrtâ de l'ÿve avi ouna lôta*, «vouloir faire une chose impossible, litt. porter de l'eau avec une hotte» (sous 4° 7). L'article incorpore deux éléments iconographiques: une planche de 6 esquisses illustrant autant de types de hottes, et une carte des synonymes de *hotte* en Suisse romande. Suivent deux dérivés suffixaux: *hottée* («contenu d'une hotte») et *hottier* («porteur de hotte»), l'en-tête du second étant reconstruit sur la base des formes patoises.

— *Huguenot*, pour ce qui est de ses variantes phonétiques en *u-*, est emprunté au français; mais les matériaux du *Glossaire* documentent de nombreuses formes empruntées directement de l'all. suisse *Eidgenosse(n)* «confédérés(s)»: *eigenot* (G XVI^e siècle), *eyguynot* (Vd XVI^e siècle), etc., dont procède, par nasalisation de l'initiale, le type patois *ingənô*. Le mot désigne d'abord, au pluriel, les «Confédérés, membres des alliances entre cantons suisses» (anc., sous 1°); puis les «citoyens genevois partisans d'une alliance avec les cantons suisses (spécialt de Fribourg et de Berne) pour combattre les ambitions d'hégémonie de la maison de Savoie» (anc. G, sous 2° 1); enfin seulement, et souvent en mauvaise part, les protestants (3°).

*

Les mots patois en *h-*, de faible diffusion, contiennent tous un radical provenant d'une base étymologique en *cl-* ou en *fl-*. On sait que ces deux groupes consonantiques initiaux ont fusionné (en *hly-*, *h[y]-*, etc.) dans une partie des patois romands:

— *hòtənâ*, dérivé de *flottoneyre*;

— *hòtrnè* et *hòtrnotè* «siffloter», tirés de *flûter*;

— *hòtsatâ* «équipé d'une clochette» et *hòtsøn* «clocheton», de la famille de *cloche*;

— *houlâ* «petit clou», diminutif de *clou*;

— *houtsî* «glousser», qui appartient à la descendance du bas-lat. *clociare* (lui-même d'origine onomatopéique);

— *hózè* «bouchon d'entonnoir», dérivé de *clore*.

Une initiale patoise en *h-*, *h̄-* peut résulter de l'aphérèse d'un *è-* :

— le verbe V Randogne *houtchè* «arracher» procède d'une forme pleine **èhoutchyè*;

— le surnom V Hérémece *hratchyè* est un délocutif tiré d'une variante locale (non attestée) de *èkratchyë* «cracher»;

— le substantif V Lens *hou-a* «lierre», pourrait être issu de *èhou-a* «balai».

*

La valeur expressive que peut avoir l'initiale *h-* se matérialise dans une quinzaine d'onomatopées, interjections et cris d'appel de ce fascicule :

— *hou* et *hou hou*, de même que *houp* et que son composé *houp là*, ont un corrélat français, et leur en-tête est composé dans la typographie qui l'indique; *oup la la*, second composé de *houp*, est un élargissement de *houp là*;

— *houloulou* imite le glossement des oies dans le patois et le français de J Miécourt;

— *houpsasa*, interjection qui accompagne un saut, et *hoy*, qui exprime la douleur, sont d'origine alémanique;

— *hu* marque le dégoût dans le patois de V Iséables;

— *hu-â* et *huïo* sont sans doute formés par composition de *hu(e)* avec d'autres interjections;

— les variantes phonétiques de *hucht* sont divisées en trois types patois (en *hu-*, en *hi-* et en *qui-*) qui font écho à autant de types interjectifs alémaniques, et qu'on retrouve sous *hÿchta*.

— Sous *hue* sont rassemblés d'une part les corrélats de l'anc. fr. *hue*, d'autre part ceux de l'anc. fr. *hu*, enfin les *hu* qu'on peut rattacher à l'all. *hÿ*, dont on a probablement emprunté deux emplois spécifiques: l'un pour faire obliquer à gauche (sous 4°), l'autre pour arrêter les bêtes de trait ou de somme (sous 6°). Les représentants de *hue* se reconnaissent dans les formes diphtonguées (*h*)*uə*, (*h*)*ūə*, mais se cachent aussi dans une partie, non déterminable avec précision, des formes monophthonguées (*h*)*u*, (*h*)*ū*. Ces différents cris s'entremêlent sur les plans phonétique et sémantique au point de ne plus pouvoir être départis. Leur traitement sous un en-tête unique s'impose; il est répercuté sur *huer* et son déverbal *huée*, ainsi que sur le composé *huhau*.

— L'origine de *hotyœ* reste énigmatique (voir son paronyme *oyyô* publié ci-dessous p. 33), de même que celle de *hoyt*.

Au-delà de leur simple emploi interjectif, les onomatopées peuvent servir de base à des mots lexicaux:

— *Houfferlet*, qui désigne un jouet d'enfant, une sorte de rhombe, combine deux éléments onomatopéiques: le monosyllabe *hou-*, imitateur d'un bourdonnement sourd, et la séquence consonantique *-f-r-l-*, évocatrice d'une vibration.

— *Houtè*, «huer quelqu'un», est tiré de *h ũ -* avec un *-t-* intercalaire.

— Dans *huhū* 1 (tiré de *hue*), qui désigne le cheval dans le langage enfantin, l'effet expressif de *h-* se combine à celui de la reduplication.

— *Huhū* 2, qui désigne les misères de la vieillesse et le vieillard lui-même, est peut-être tiré d'une onomatopée imitant des gémissements.

— *Hucher*, avec ses dérivés (*huche* 2 et 3, *huchée*, *hātzchīs* [sous *hucher*] et *huchoyer*), remonte, directement ou par l'intermédiaire d'un emprunt ancien au français, au lat. populaire **h ũ c c a r e*, construit sur une base onomatopéique. L'initiale expressive *h-* de cette base s'est maintenue dans un certain nombre de nos patois. Les emplois intransitifs du verbe («pousser de longs cris modulés» (sous 1°); spécialement, «pousser des cris de joie» (1° 1), etc.), qui sont premiers, témoignent d'une bonne vitalité en Suisse romande; *hucher* a en outre pris le sens «yodler» (sous 2° 1). La typographie de l'en-tête rappelle le caractère régional de ce verbe, qui, alors qu'il se retrouve dans plusieurs régions de France, est sorti de l'usage du français de référence. La même typographie est appliquée aux dérivés *huche* 3 (masc.) et *huchée* (le premier étant attesté dans la seule localité de V Vérossaz), tandis que les en-têtes *huche* 2 (fém.) et *huchoyer* sont placés entre crochets, étant reconstruits sur la base des formes patoises.

*

Les dessins publiés dans ce fascicule (sous *hotte* 1°, *houfferlet* et *huilerie* 1°), de même que les détails techniques ayant servi à la composition de leurs légendes, sont tirés des matériaux de l'enquête Egloff-Boesch (cf. *Rapport* de 1943, p. 21). Les cartes en couleurs (l'une également sous *hotte* 1°, les deux autres sous *hui* hist.) ont été réalisées par Maguelone Sauzet.

R. MAITRE